

CONSEIL PERMANENT



OEA/Ser.G
CP/doc. 3602/02 rev. 1
22 mai 2002
Original: espagnol

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ce document est distribué aux Missions permanentes et sera
présenté au Conseil permanent de l'Organisation

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
WASHINGTON, D.C.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le 15 mai 2002

Madame la Présidente,

En application des dispositions des articles 91 à 112 de la Charte de l'Organisation des États Américains, j'ai l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale et au Conseil permanent le rapport annuel du Secrétaire général pour la période 2001-2002. Le rapport qui décrit les activités menées et fait état de la situation financière de l'Organisation, a été élaboré conformément aux grandes lignes tracées dans la résolution AG/RES. 1452 (XXVII-0/97).

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Madame la Présidente, les assurances de ma très haute considération.

César Gaviria

Son Excellence
Madame Margarita Escobar
Ambassadrice, Représentante permanente d'El Salvador
près l'Organisation des États Américains
Président du Conseil permanent
Washington D.C.

Document officiel
OEA/Ser.D/III.52 (français)

RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE GENERAL

2001-2002

Organisation des États Américains
Washington, D.C.
2002

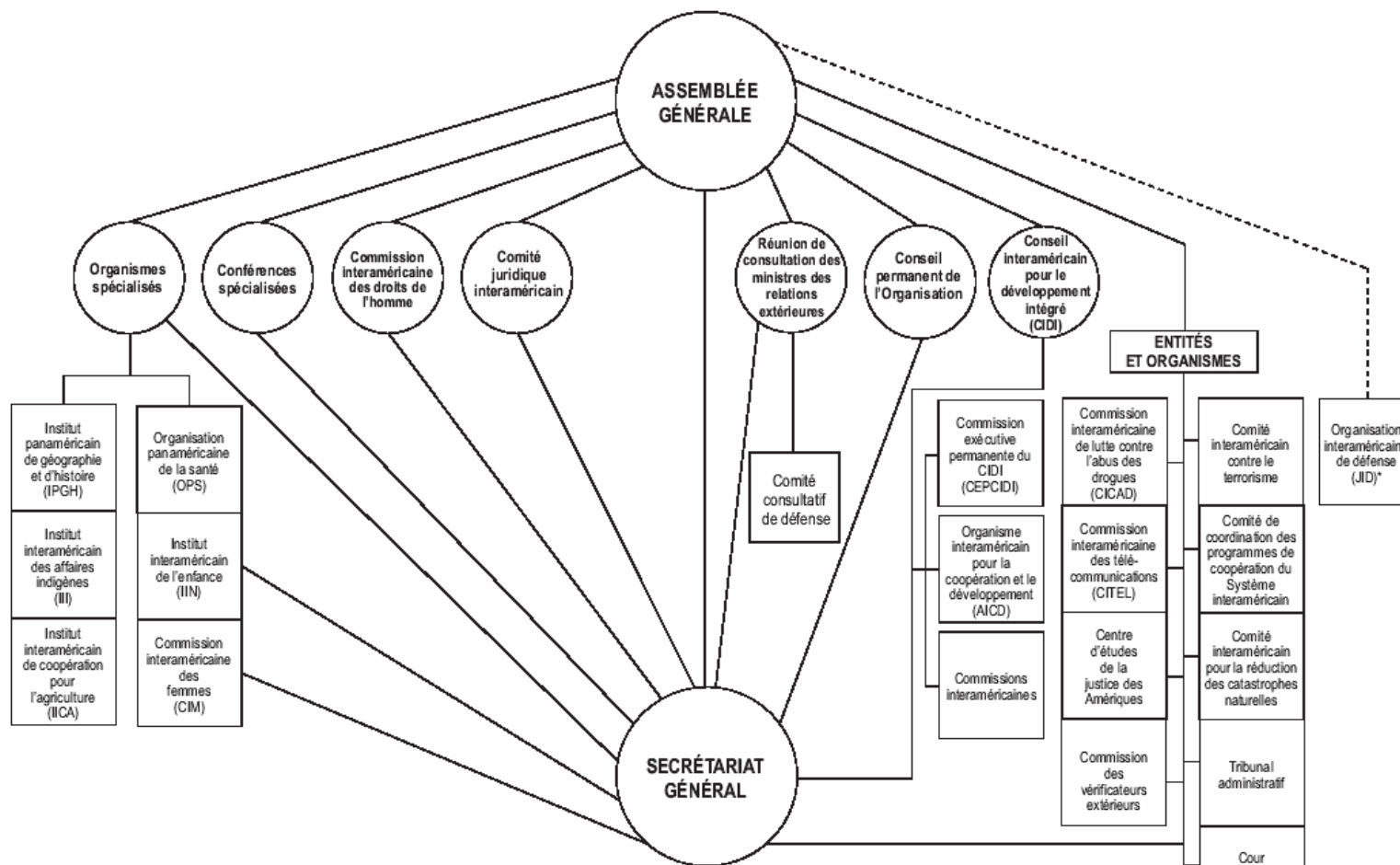
TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	xiii
I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS	1
Assemblée générale	3
Conseil permanent	24
Conseil interaméricain pour le développement intégré.....	26
II. SECRETARIAT GENERAL	35
Bureau du Secrétaire général.....	38
Département de l'information	42
Département des services juridiques.....	45
Bureau de l'Inspecteur général.....	49
Service du protocole	51
Bureau des relations extérieures.....	53
Bureau de suivi des Sommets	55
Bureau de la science et la technologie	59
Unité sur le commerce	63
Unité du développement social et de l'éducation.....	68
Unité du développement durable et de l'environnement.....	76
Unité intersectorielle du tourisme	82
Unité pour la promotion de la démocratie	87
Bureau du Secrétaire général adjoint	93
Bureaux hors siège de l'OEA	95
Secrétariat aux conférences et réunions	98
Musée d'art des Amériques	100
Bibliothèque Colomb.....	103
Coordination et coopération avec d'autres organisations	107
Secrétariat exécutif au développement intégré de l'Agence interaméricaine la coopération et le développement	109
Sous-secrétariat aux questions juridiques.....	119
Sous-secrétariat à la gestion.....	131
III. ORGANISMES SPECIALISES	139
Organisation panaméricaine de la santé.....	142
Institut interaméricain de l'enfance	145
Commission interaméricaine des femmes.....	147
Institut interaméricain des affaires indigènes	150
Institut panaméricain de géographie et d'histoire	152
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.....	154

IV. AUTRES ORGANES INTERAMERICAINS.....	157
Comité juridique interaméricain	159
Commission interaméricaine des droits de l'homme	161
V. AUTRES ENTITES ET ORGANISMES.....	169
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	171
Commission interaméricaine des télécommunications	177
Comité interaméricain contre le terrorisme	182
Comité interaméricain pour la réduction des catastrophes naturelles.....	184
Centre d'études de la justice des Amériques	186
Tribunal administratif	190
Fondation panaméricaine pour le développement	192
Commission des vérificateurs extérieurs.....	194
Organisation interaméricaine de défense	196
Cour interaméricaine des droits de l'homme	198
VI. OBSERVATEURS PERMANENTS.....	201
VII. VOYAGES DU SECRETAIRE GENERAL ET DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT	205
ANNEXES.....	213
Annexe A: Commissions, conseils et comités interaméricains	215
Annexe B: Conférences et réunions de l'OEA	217
Annexe C: Traités et conventions interaméricains	227
Annexe D: Ressources humaines	237
Annexe E: Situation financière de l'OEA	253
Annexe F: Sélection des bourses.....	257
Annexe G: Contributions des Observateurs permanents.....	262
Annexe H: Programme-budget: Niveaux d'exécution	267



ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS



* La Troisième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures a créé l'Organisation interaméricaine de défense en 1942. Aux termes de la résolution VII de la Neuvième Conférence internationale américaine (1948), le budget de celle-ci est inclus dans celui de l'OEA.

